

**Les familles devront réaliser les réservations aux services périscolaires  
via le portail famille entre le **22/07/2024** et le **30/08/24 09 heures**.**

Si les familles n'en ont pas la possibilité, elles pourront contacter les agents d'accueil de l'espace France Services qui seront en mesure de les accompagner au 05.62.31.79.01 **sur rendez-vous**

**Il est toutefois impératif de remplir et retourner ce document au centre de loisirs  
pour vérification avant le 05/07/2024**

### DOSSIER INDIVIDUEL

**A retourner dans la boîte aux lettres du centre de loisirs avant le 05 juillet 2024.**

**L'inscription sera validée **UNIQUEMENT** si le dossier est complet.**

**Joindre impérativement :**

- La fiche enfant rectifiée si nécessaire ET signée
- Une copie de la page du carnet de santé concernant les vaccins obligatoires à jour
- L'attestation d'assurance individuelle accident extrascolaire **année 2024-2025**
- Une attestation du quotient familial établie par la CAF ou MSA datant de moins de 3 mois
- Une photo pour la fiche enfant
- Une photo pour le transport scolaire intramuros (**uniquement** si votre enfant prend le bus)

\* Il est impératif de fournir chaque année la totalité des éléments demandés. Les dossiers des années précédentes doivent être archivés pour être présentés aux organismes de contrôle qui les demandent.